

## Article

---

« Stratégie économique, politique et industrielles du syndicalisme »

Congrès du travail du Canada

*Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 33, n° 2, 1978, p. 331-341.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/028870ar>

DOI: 10.7202/028870ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

le confirme, la plupart des progrès humains sont liés à l'échange libre, à l'information qui circule, au contrat négocié, à la concertation créative, à la remise en cause de ce qui est dépassé. Et les grandes vagues de progrès résultent de la découverte de modes d'organisation qui permettent à ces comportements « civilisés » de se substituer à des guidages plus frustes par l'autorité unilatérale ou le règlement statique. Notre responsabilité est d'être assez créatifs pour apporter des solutions de type libéral aux problèmes nouveaux de notre temps». <sup>14</sup>

## STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET INDUSTRIELLE DU SYNDICALISME

### CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA

*Ce document politique adopté par le Conseil exécutif du Congrès du travail du Canada a été ratifié lors de la douzième Assemblée statutaire de ce groupement tenue à Québec en avril 1978.*

La confiance de la population dans le système politico-économique et les institutions inhérentes a été ébranlée par l'intervention massive et inaccoutumée des gouvernements au service des intérêts des compagnies et contre ceux des travailleurs et des nécessiteux. À cause de leur manque de planification économique et leur refus de contrôler le pouvoir patronal qui a augmenté immensément grâce à la transformation des structures économiques fondamentales, les gouvernements fédéral et provinciaux ont imposé des contrôles répressifs de salaires et tailladé sans merci les sommes consacrées aux programmes sociaux.

Les puissantes forces économiques à l'œuvre au Canada et dans le monde ont gravement affaibli les postulats sur lesquels le mouvement syndical a toujours fondé son travail. Notre système de négociation collective, que nous avons bâti de peine et de misère comme première ligne de défense et comme puissant moyen de procurer aux travailleurs une juste part de la richesse qu'ils produisent, a été tristement battu en brèche depuis octobre 1975. Nous devons mobiliser nos membres afin que la négociation collective ne puisse plus être attaquée comme la Commission anti-inflation l'a fait. *La négociation collective n'est vulnérable aux attaques gouvernementales et d'un avenir douteux que si le mouvement syndical ne relève pas la tête.*

Pour cela, deux éléments lui sont indispensables: la puissance et un programme. Or, ni l'un et l'autre n'est facile à réaliser car tout dépend du dynamisme que le CTC affichera et des capacités dont il fera preuve dans l'exercice du pouvoir au nom de ses affiliés.

---

<sup>14</sup> « Économie de marché et politique sociale », par Octave GÉLINIER, *Professions et Entreprises*, septembre-octobre 1977.

À cette fin, le Congrès a rédigé une série d'exposés sur les principaux éléments d'une stratégie industrielle nationale dans une optique de planification socio-économique pour le Canada. Le présent texte en est le cœur; il décrit les changements fondamentaux que la structure économique a subis, les répercussions de ces changements sur le mouvement syndical, et l'attitude que les syndicats doivent adopter en l'occurrence.

### LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE

Les failles et les faiblesses d'un système économique bâti sur une fragile et étroite base de ressources naturelles, dominé par les compagnies multinationales et appuyé par des théories économiques usées transparaissent dans la montée de l'inflation et le ralentissement aigu de la croissance économique et de l'emploi.

L'une des premières raisons de ce désordre tient à ce que «l'économie de marché libre» n'a pas répondu à notre attente et n'a pas apporté aux Canadiens tout ce qu'on leur avait promis. Le problème n'est pas exclusif au Canada. Les autres grands pays industrialisés occidentaux connaissent bien les poussées d'inflation et de chômage et les taux de croissance faibles ou nuls. L'illusion d'une économie de marché libre et les théories usées qui en sont le fondement ont entraîné l'imposition de contrôles, au Canada. La Commission anti-inflation constituait, de la part des gouvernements, un geste ultime, délibéré et désespéré pour donner l'impression d'avoir la haute main sur l'économie. Après deux années et demi de contrôles qui ont sérieusement disloqué l'économie canadienne, la nécessité de nouvelles orientations saute aux yeux.

Pourtant, ceci n'arrivera pas, car le gouvernement a abdiqué sa responsabilité en face de l'immense concentration du pouvoir économique des compagnies depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce pouvoir des grandes compagnies de contrôler en même temps les fournitures, les prix, les marchés et les investissements, a supplanté les méthodes classiques de gestion de l'économie nationale. Le gouvernement fédéral en a donné une preuve évidente dans ses deux principaux énoncés de politique économique, «La Voie à suivre» et «Programme de coopération», où il trace sa ligne de conduite et pose des jalons pour l'avenir du pays. De ces deux textes on retient essentiellement que le système de marché libre est sain et qu'en soi, moyennant une judicieuse dose de politique d'austérité fiscale et monétaire, il ira prudemment son chemin entre l'inflation et le chômage pour redonner petit à petit au Canada la stabilité économique. Derrière ces déclarations politiques du gouvernement se profile le véritable but qui est l'accumulation du capital privé — l'augmentation des profits et du pouvoir des compagnies. L'on prétend que ceci augmentera les investissements privés, ainsi que l'efficacité, réduira l'inflation et augmentera l'emploi. L'accroissement des profits sera assuré par des politiques visant les restrictions des revenus des travailleurs (le gel salarial), la réduction des avantages sociaux (services communautaires, par exemple) et l'augmentation des bénéfices nets des compagnies (par une taxation différée, des stimulants fiscaux et des subventions).

Le Congrès argumente toutefois que cette attitude non seulement accroîtra les *inégalités* qui existent dans notre société mais comme le passé récent l'a prouvé, qu'elle *faillira* à résoudre les problèmes de l'inflation et du chômage.

Le gel salarial restreint nos revenus, mais cette forme de contrôle des travailleurs nous a mené vers l'augmentation du chômage liée à un haut taux d'inflation continue. Les bénéfices des compagnies ont doublé pendant la période de 1971-74, mais ceci n'a permis qu'une distribution plus généreuse des dividendes aux actionnaires, ainsi que des investissements accrus hors du Canada; les budgets ont à nouveau reflété les intérêts des compagnies, mais ce bien-être patronal n'a rien fait de bon pour les travailleurs canadiens.

Le conservatisme outré du gouvernement fédéral qui se retire de la gestion de l'économie et laisse au secteur privé le soin de guérir les maux économiques du pays est absurde. Les économistes traditionalistes restent bouche bée devant les problèmes actuels d'inflation et de chômage aigus car la théorie libérale de l'économie de marché libre suppose dans le système un équilibre naturel tendant au plein emploi et à l'utilisation efficiente du capital et de la main-d'œuvre. Les gouvernements ont toujours dirigé l'économie nationale au moyen de politiques fiscales et monétaires mais ces mesures n'étaient efficaces que s'il y avait alternance du chômage et de l'inflation, leur présence simultanée semblant impossible. Mais le Canada, comme les autres pays industrialisés, a appris de façon décisive depuis quelques années que la simultanéité du chômage et de l'inflation accentués ne tenait pas à de simples aberrations temporaires du système économique, mais plutôt à une évolution des structures fondamentales par suite d'un changement technologique accéléré, d'une interdépendance toujours plus forte dans l'économie mondiale, et de la montée des grandes compagnies nationales et multinationales. À mesure que ces changements apparaissaient dans le monde, les influences d'ordre fiscal et monétaire exercées sur *le seul aspect de la demande* par le dosage de l'argent dont les consommateurs disposaient pour l'achat de biens et de services réussissait de moins en moins à diriger l'économie. La croissance économique rapide des années 60 et 70 dissimulait les faiblesses fondamentales qui émergeaient. Puis la hausse du prix du pétrole a exposé ces faiblesses et les économies du monde occidental industrialisé ont été replongées dans la récession.

On peut mettre en doute les arguments des économistes selon lesquels le problème découle de l'inaptitude des gouvernements à utiliser les instruments de politique économique entre leurs mains. Les gouvernements n'ont-ils pas justement suivi les conseils souvent contradictoires de ces théoriciens? Ces arguments font ressortir l'échec de la pensée économique actuelle: il faut en effet que les gouvernements des pays industrialisés occidentaux aient tous commis les mêmes erreurs pour se trouver ainsi aux prises avec essentiellement les mêmes problèmes économiques.

## LE POUVOIR DES COMPAGNIES

L'une des caractéristiques de l'économie mondiale actuelle réside dans le règne des grandes compagnies nationales et multinationales sur les économies nationales des pays industrialisés et en voie de développement. Ces géants ont créé un nouveau secteur ou niveau intermédiaire d'activité économique qui défie en réalité le pouvoir fiscal et monétaire traditionnel des gouvernements. Chaque multinationale peut influencer sur l'économie nationale par ses propres décisions tout en demeurant à l'abri des décisions économiques du gouvernement par sa domination du marché privé.

Ces géants industriels modernes ont joué un rôle capital dans l'échec de l'économie de marché, eux qui ont réussi à contrôler leur milieu par la planification, les techniques de commercialisation et la manipulation des prix de manière à contourner et même détruire les lois de l'offre et de la demande (en maîtrisant en somme les approvisionnements de matières premières et de marchandises), essence même de l'économie de marché et des bonnes vieilles théories économiques libérales. Contrairement à la théorie classique, la surproduction de marchandises n'entraîne pas une *baisse* de prix mais plutôt une accumulation de stocks et souvent une *hausse* de prix même si la demande diminue, pour sauver les marges de profits. *C'est là une des principales raisons pour lesquelles le chômage et l'inflation existent simultanément et les entreprises licencient des travailleurs en même temps qu'elles haussent leurs prix.*

Les grandes compagnies se concurrencent dans la création de nouveaux produits dans la diversification des produits et dans la qualité et les services offerts, *afin de conserver leur place sur ce marché qu'elles se partagent*. Comme elles ne craignent pas la concurrence des nouveaux-arrivés dans leur domaine (car il est extrêmement coûteux et difficile de se tailler une place dans une oligopole), elle fixent les prix d'après la force de leur position sur le marché. Le copiage des prix est devenu une coutume bien ancrée: puisque toutes ces corporations approvisionnent un marché qui ne peut trouver de substitut pour leur produit, une hausse de prix par l'une d'entre elles donne aux autres le signal d'en faire autant. Même si le gouvernement, par ses pouvoirs fiscaux et monétaires ou un programme de contrôle des salaires, essaie de diminuer ce que les travailleurs peuvent acheter (autrement dit de diminuer la demande pour ralentir l'inflation), les prix exigés par ces multinationales ne régressent pas parce qu'elles ne pourraient ainsi accroître leurs bénéfices et leur part du marché. *Tout simplement, elles accumulent alors des stocks et, si la récession se prolonge, congédient des employés. Mais les prix ne baissent pas et c'est là le point déterminant du processus de l'inflation, et c'est aussi la raison pour laquelle le resserrement actuel des politiques monétaires et fiscales joint au contrôle des salaires n'a pas stoppé l'inflation mais a entraîné une hausse du chômage et une diminution du revenu réel des travailleurs.*

Bien plus, une hausse de la demande, même en période de chômage élevé et d'inutilisation d'usines et d'équipement, déclenche une réaction inflationniste des prix en prévision de cette hausse. *Et c'est là que les attentes inflationnistes entrent en jeu et que l'inflation s'imprègne dans la texture même de l'économie nationale, parce que les produits sur lesquels ces compagnies ont la haute main sont des matières premières dont les hausses de prix se répercutent à travers toute l'économie. Il est donc absurde pour le gouvernement fédéral de s'en prendre à l'attente des travailleurs ou du simple citoyen en imposant des restrictions de salaire parce que ces personnes cherchent à protéger leur niveau de vie en s'adaptant à cette nouvelle réalité.*

Il est non moins absurde de vouloir régler le problème par des coupures de services sociaux ou de salaires dans le secteur public quand il est évident que les attentes inflationnistes et la principale source d'inflation se trouvent dans le secteur privé. *Aussi longtemps que les corporations garderont la haute main sur l'approvisionnement et refuseront de réduire les prix quand la demande fléchit, les prix continueront de grimper et de même l'inflation. Le problème est clair: quand la demande diminue, les prix ne diminuent pas, et peuvent*

*même augmenter; et lorsqu'il y a redressement de la demande, les prix montent en prévision de cette hausse. Voilà pourquoi l'inflation s'est tellement ancrée dans l'économie canadienne.*

À cause de cela, les gouvernements prétendent que leurs politiques économiques sont gravement compromises car, soutiennent-ils, un budget tant soit peu expansionniste aura des répercussions inflationnistes sur les politiques de prix de cet important secteur de l'économie, même en période de chômage élevé, d'inutilisation d'usines et d'équipement et d'accumulation de stocks. Mais encore là, il est tout à fait déraisonnable pour le gouvernement d'adopter des politiques restreignant les salaires alors qu'il faudrait absolument à court terme accroître le pouvoir d'achat pour relancer l'économie. S'en prendre aux salaires n'enraiera pas l'inflation, comme les contrôles l'ont démontré; au contraire, les contrôles amorcent une poussée d'inflation et de chômage. En fait le gouvernement a permis l'augmentation du chômage afin de limiter la capacité des travailleurs de résister aux contrôles.

L'autre grande raison pour laquelle les gouvernements restreignent les salaires se rattache directement aux changements de structure décrits plus haut. Pour accroître leurs bénéfices, les compagnies se livrent à une *concurrence des coûts* plutôt qu'une *concurrence des prix*. Cela découle naturellement du phénomène d'absence de concurrence de prix entre compagnies. Lorsqu'elles veulent augmenter leurs marges de bénéfices et gagner un avantage concurrentiel, elles doivent chercher à diminuer leurs coûts de production. Voilà pourquoi les salaires, en tant que coût de production, ont subi l'assaut direct du monde des affaires et des gouvernements. Les compagnies prétendent qu'elles ne peuvent soutenir la concurrence internationale parce que leurs coûts (comprendre: coûts de la main-d'œuvre) sont trop élevés au Canada.

Le concurrence des coûts prend la forme d'attaques contre la négociation collective, l'assurance-chômage, le salaire minimum, les pensions, les services sociaux qui sont une forme indirecte de rémunération, et de déménagement des compagnies qui vont exploiter les pays à faible salaire. Les compagnies ont également intensifié la recherche de nouvelles technologies remplaçant la main-d'œuvre pour obtenir un avantage dans la concurrence des coûts. Il en est résulté que, faute de concurrence des prix, l'accent est passé beaucoup plus vite de la main-d'œuvre au capital. Le chômage technologique va augmenter et les travailleurs en seront les victimes sauf si, comme l'explique l'exposé « Changement technologique et emplois », la planification économique vient maîtriser le rythme du changement technologique.

Les multinationales compliquent le problème des syndicats et des économies nationales car elles n'ont pas de frontières et dirigent leurs capitaux et leurs investissements là où leur taux de revenu sera le meilleur, sans s'occuper du désordre social qu'elles laissent derrière elles. Elles décident unilatéralement des endroits où elles vont s'établir, de ce qu'elles produiront, des usines qu'elles fermeront et de celles qu'elles continueront d'exploiter. D'où leur formidable pouvoir politique dans les affaires nationales et mondiales car les gouvernements nationaux, non moins que les administrations régionales et municipales, se font la lutte pour les attirer par des stimulants fiscaux et des protections tarifaires.

Ce pouvoir décisionnaire privé dont disposent les multinationales peut contrecarrer les politiques de plein emploi des gouvernements nationaux et

exercer une énorme influence sur la balance des paiements d'un pays, et de là sur son taux de change.

Voilà pourquoi certains gouvernements nationaux se sont trouvés en très mauvaise posture devant ces multinationales, souvent à cause du manque de volonté politique d'agir; le Canada en est un exemple. De plus, l'absence d'organisme international à compétence universelle ou de véritable syndicalisme international pour solutionner les problèmes causés par les compagnies multinationales devra être comblée.

Les syndicats doivent suivre de près les pourparlers commerciaux en cours à Genève et le penchant publiquement reconnu du gouvernement canadien pour l'abaissement des tarifs douaniers afin d'activer le commerce. En supposant qu'une libéralisation du commerce donne lieu à une efficacité accrue et des épargnes réelles entre pays industrialisés, elle n'aura d'influence sur l'inflation que moyennant une action positive des gouvernements vis-à-vis des politiques de prix et d'offre des multinationales. Si l'on vise une libéralisation du commerce mais sans politiques intérieures appropriées de main-d'œuvre et de programmes sociaux on s'attire pour bientôt des retombées politiques vraiment néfastes à cause des effets de désorganisation parmi les travailleurs et la collectivité qui subissent entièrement le contrecoup des fermetures d'usines.

*Pour les syndicats qui négocient collectivement avec ces multinationales, il serait insensé de ne pas négocier âprement au nom de leurs membres car c'est là la seule garantie que cette partie du revenu de la corporation demeurera au Canada. De plus, puisque les politiques fiscales et monétaires du gouvernement n'ont aucun effet appréciable sur le volume de production des multinationales, leurs bénéfices et les prix qu'elles demandent, les syndicats doivent aligner leurs revendications sur les opérations de ces entreprises.*

Mais c'est exactement là que les gouvernements sont intervenus pour empêcher les syndicats de négocier des hausses de salaire parce que, suivant la théorie classique, *les lois de l'offre et de la demande fonctionnent vraiment* et ces corporations font vraiment face à une concurrence des prix sur le marché. Deux ans et demi de contrôle des salaires, pendant lesquels les prix et le chômage ont continué d'augmenter, la demande a fléchi et les usines ou machines se sont arrêtées, témoignent de l'invalidité des théories économiques du gouvernement.

En même temps qu'ils s'en prenaient au revenu des travailleurs, les gouvernements ont adopté des budgets offrant aux grandes compagnies des stimulants fiscaux et des crédits d'impôt à l'investissement qui n'ont pas secouru l'économie mais qui ont simplement accru les bénéfices des compagnies. Comment qualifier de justes des politiques qui entraînent des misères humaines inouïes par le chômage qu'elles créent, qui affaiblissent le revenu réel des travailleurs, qui suppriment des programmes sociaux, et qui en même temps encouragent la montée des prix et des bénéfices, bénéfiques qui ne sont pas réinjectés ou qui sont investis dans des pays à faibles salaires pour nous inonder ensuite de produits importés qui dérobent encore plus d'emplois aux travailleurs canadiens.

Le pouvoir économique étant concentré entre leurs mains, les compagnies nationales et multinationales et les institutions financières sont libres

d'aller chercher des profits plus élevés dans d'autres pays et de retirer leurs investissements ou les diriger ailleurs. C'est le mouvement syndical que notre présent système politico-économique dépouille et rend vulnérable.

Telles sont les réalités économiques auxquelles le mouvement syndical fait face depuis deux ans et demi. Parce que l'inflation et le chômage augmentent toujours et que le Canada traverse une longue période de ralentissement économique, l'offensive lancée contre le revenu des travailleurs et la négociation collective va s'intensifier.

Le mouvement syndical doit rejeter les principes de propriété monopolistique, où le pouvoir économique privé entre les mains de quelques-uns constitue un déni des droits fondamentaux de liberté, de dignité et de justice sur lesquels le mouvement syndical et la social-démocrate sont édifiés.

#### LE DÉFI QUI SE POSE AUX SYNDICATS

Le défi qui se pose au mouvement syndical naît directement du pouvoir des compagnies de contrôler les investissements, la création des emplois, les approvisionnements et les ressources, de fixer les prix, de se protéger contre les effets des politiques fiscales et monétaires du gouvernement pour influencer la demande et conséquemment le prix de leurs produits, et en somme de dominer les marchés, ainsi que la politique économique nationale.

La crise économique actuelle s'est aggravée parce que le gouvernement fédéral a refusé de contrôler les grandes compagnies qui ont toujours été le point d'appui de son pouvoir politique. En tant que syndiqués, nous savons qu'il ne le fera également pas à l'avenir. Les gouvernements ont préféré de décharger leur colère sur les syndicats et le processus de la négociation collective. Ce processus, que les syndicats ont si fructueusement utilisé, fait l'objet d'attaques politiques directes et il est évident que l'on cherche résolument à le détruire.

Depuis le programme de contrôle des salaires les assauts contre le revenu des travailleurs ont pris de nouvelles dimensions. Non seulement le CAI a-t-elle rabaisé les salaires mais les services sociaux qui sont une forme de rémunération indirecte des travailleurs ont été également coupés, les conditions d'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage ont été systématiquement resserrées, les employés du secteur public sont la cible d'une offensive concertée des gouvernements pour restreindre leur droit de grève et de négociation collective, et les pensions ont été la cible de l'industrie de l'assurance privée et même des gouvernements. Comme nous l'avons dit, ces attaques découlent directement des modifications de structure par lesquelles la concurrence des corporations porte sur les *coûts* et non sur les *prix*.

Toutefois, à en juger par l'expérience du contrôle des salaires, le mouvement syndical est dans une position nettement désavantageuse face à l'intransigeance du gouvernement. Politiquement et économiquement, il est étroitement limité par le caractère fédéral du Canada et les lois restrictives du travail qui empêchent les non-syndiqués de se joindre aux syndicats.

*Le défi immédiat, pour le mouvement syndical, se résume en un mot: la puissance. Pour repousser les offensives des gouvernements et des compagnies, le mouvement syndical doit bâtir sa propre puissance de contrepoids qu'il pour-*



*ra mobiliser et mettre en œuvre d'un bout à l'autre du pays. Il faudra à cette fin accumuler simultanément plus de puissance sur plusieurs fronts. Nous devons orienter nos efforts vers le recrutement des non-syndiqués pour mieux asseoir la base même de notre puissance. Ce pouvoir doit être utilisé afin d'élargir le domaine de la négociation collective vers un appui électoral au Nouveau Parti Démocratique pour donner aux travailleurs une influence parlementaire et politique, et vers le Congrès du Travail du Canada pour assurer aux syndicats une voix nationale puissante et la capacité de protéger les droits collectifs de tous les travailleurs.*

## VERS LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

La bataille pour la social-démocratie sera longue et dure, mais il est au départ un certain nombre d'initiatives que le mouvement syndical doit prendre sur un vaste front pour atteindre ses objectifs lointains.

1) Pour y arriver, les syndicats doivent unifier leurs objectifs et se serrer les coudes à l'intérieur d'un Congrès revitalisé, consolidé et mieux adapté. C'est là une tâche immense. Le Congrès devra endosser des responsabilités qu'il n'a jamais pu assumer par le passé. Ces nouveaux défis exigeront un haut degré de vigilance politique tandis que l'élaboration de nouvelles orientations et de nouvelles formules supposera une direction syndicale bien au fait de la conjoncture économique.

Plus que jamais, le syndicalisme canadien doit adapter ses institutions aux nouvelles réalités politiques et économiques. L'éducation à tous les niveaux du mouvement prendra de plus en plus d'importance pour les futures générations de syndicalistes. Les premiers dirigeants des affiliés du Congrès doivent poursuivre leurs rencontres pour étudier, analyser et évaluer les conséquences de cette évolution sur le mouvement syndical.

*Le Congrès ne peut augmenter sa force qu'en faisant preuve d'un leadership continu et en démontrant aux affiliés et aux travailleurs qu'il en est digne. Ceci ne se fera point par des bouleversements statutaires mais par la confiance en soi et le commun accord. C'est là la vraie source de la force. Cette transformation prendra du temps, mais c'est le seul moyen sûr et durable qui s'offre à un mouvement démocratique comme le nôtre, car le syndicalisme ne pourra faire battre en retraite les forces économiques et politiques déployées contre lui qu'en réussissant à mobiliser toutes ses ressources pour accroître sa force de frappe économique et politique.*

Si le mouvement syndical veut vraiment promouvoir une stratégie industrielle nationale, le Congrès doit avoir des services qui travaillent continuellement avec les affiliés dans chaque secteur de l'industrie, autrement dit des services sectoriels qui sauront fournir une aide accrue aux affiliés et encourager des liens étroits et soutenus entre les syndicats affiliés, ce qui ne manquera pas d'accroître la compréhension, l'unité et la solidarité.

2) Le mouvement syndical doit redoubler d'effort sur la scène politique en élargissant ses programmes d'action politique et en aiguisant davantage la conscience politique de ses membres afin que le pouvoir syndical se traduise par un appui électoral au parti politique des travailleurs, le Nouveau Parti Démocratique.

L'analyse des changements fondamentaux de structure des économies canadienne et mondiale fait conclure à la nécessité de donner au Canada une nouvelle orientation fondée sur les principes socio-démocrates pour le sortir de ses difficultés. L'inertie du gouvernement fédéral devant le nouvel ordre économique n'échappe à personne. Le Canada doit bénéficier d'une croissance réelle pour assurer des emplois, et cela sans inflation. Il n'est possible d'y arriver que par la planification et par des mesures législatives qui s'attaquent à la source même du problème.

3) Il faut sauver et consolider notre régime de négociation collective, qui demeure toujours le système le plus créateur et le plus adaptable pour protéger les droits individuels et collectifs et les libertés des travailleurs. La convention collective est la charte du monde du travail, que le gouvernement fédéral a détruit du jour au lendemain à l'avantage des patrons. Rien ne garantit que les gouvernements ultérieurs n'imposent pas d'autres restrictions pour réduire à néant le système de négociation collective des travailleurs, quand les contrôles actuels prendront fin. Il est urgent que le mouvement syndical songe à rassembler toutes ses forces d'un bout à l'autre du pays pour tenir tête aux attaques qu'il devra certainement subir, puisque déjà les syndicats du secteur public en sont la cible. Sur ce point, le mouvement syndical ne doit pas se laisser diviser par les gouvernements en une faction du secteur public et une faction du secteur privé. Une attaque contre l'une serait bientôt suivie d'une attaque contre l'autre. Notre mouvement ne saura relever le défi et le vaincre que par une solidarité à toute épreuve.

Les négociations collectives constituent toujours la base de départ de laquelle les syndicats doivent lancer leur attaque contre les prérogatives patronales. Il y a des domaines majeurs en matière de santé et sécurité, conditions de travail, semaine de travail plus courte, sécurité d'emploi, les changements technologiques et mises sur pied, où les négociations collectives doivent être intensifiées. L'énoncé sur la Divulgaration des renseignements par les compagnies démontre l'utilité de l'expansion des négociations collectives dans les domaines de la responsabilité sociale des compagnies et leur processus de décision en matière d'investissements.

Dans les autres domaines de la négociation collective, il sera peut-être avantageux d'engager des négociations sur une base plus large, mais la recherche des solutions aux problèmes négociables doit demeurer entre les mains des syndicats et des patrons intéressés. Dans certains secteurs d'activités, cependant, les affiliés doivent accepter, à travers le Congrès, de se regrouper pour rationaliser leurs programmes de négociations collectives en harmonie avec les intérêts des travailleurs.

4) Notre mouvement a toujours répliqué aux mesures législatives des gouvernements ; il doit maintenant mettre à l'avant-plan ses propres alternatives. Il lui faut planifier ses programmes, adopter et faire valoir des politiques ordonnées et réfléchies dont le monde des affaires et le gouvernement devront tenir compte, des politiques qui mèneront à nos objectifs de social-démocratie.

Le CTC, ses organisations affiliées, conseils de travail et fédérations ont la responsabilité de rencontrer tous les groupes de la communauté d'une manière systématique afin de s'assurer que les prises de position du mouvement syndical concernant des problèmes vitaux soient comprises. Notre orientation et

programmes offrent des alternatives positives qui doivent être poursuivies avec force et vigueur partout et tout le temps.

Le pouvoir du mouvement syndical doit se faire sentir à tous les niveaux du gouvernement, des agences, commissions et comités qui prennent des décisions qui affectent la vie des travailleurs canadiens. Le monde du travail doit continuer à attaquer la politique et les programmes du gouvernement quand ils ne correspondent pas aux besoins des travailleurs. Le mouvement syndical doit également expliquer au public les raisons de son désaccord.

Le Congrès du Travail du Canada estime que, contrairement à la pensée politique de la plupart des gouvernements au Canada, il est possible de prendre immédiatement un certain nombre de mesures, dans l'intérêt de la population, pour contrôler les multinationales. Des lois obligeant les compagnies à étaler entièrement leur politiques de détermination des prix, de production et d'investissement (voir l'énoncé sur la Divulgaration de renseignements par les compagnies), des politiques nationales de main-d'œuvre axées sur le plein emploi, et une loi obligeant les compagnies à investir un certain pourcentage de leurs profits au Canada pour créer des emplois: autant de mesures qui feraient beaucoup pour forcer les multinationales à assumer leurs responsabilités sociales (voir l'énoncé sur les Politiques de la main-d'œuvre). Une fois de plus, la responsabilité sociale des compagnies dépend de la pleine connaissance de leurs opérations. À présent, les compagnies ne sont point responsables devant le public des défenses des deniers publics en forme de crédits d'impôts et d'autres allocations et stimulants financiers.

Le dévoilement intégral des politiques de prix et d'investissements des compagnies aiderait à tempérer les accords inflationnistes de fixation des prix, vu la force de l'opinion publique et la vigilance des syndicats sur ce point. De plus, par l'adoption de lois et par une planification socio-économique consciencieuse, le gouvernement maîtriserait l'empire des compagnies sur l'approvisionnement. Une stratégie industrielle doit se concentrer sur des problèmes choisis de gestion des approvisionnements pour éviter les engorgements et les problèmes de structures. *Une stratégie industrielle et une planification socio-économique représenteraient une véritable intrusion dans les pouvoirs décisionnaires sacrés de l'industrie privée.*

Le pouvoir des compagnies privées doit céder devant un système de planification socio-économique. L'actuelle grève du capital se reflète dans le déclin des investissements et l'augmentation du chômage. Les travailleurs et des communautés entières doivent supporter l'impact direct du pouvoir patronal de restreindre unilatéralement les investissements, de les transférer à l'étranger et de prendre des décisions qui détruisent des petites communautés et l'avenir des travailleurs et de leurs familles. Le pouvoir de contrôle exercé par les milieux d'affaires doit être remplacé par la responsabilité sociale.

La campagne actuelle du plein emploi marque un bon départ en ce sens mais il ne faut pas s'arrêter là, surtout en ce qui touche l'encouragement à une planification économique centrée sur une stratégie industrielle nationale.

Non seulement la planification socio-économique et une stratégie industrielle nationale lèveraient-elles le voile sur le monde décisionnaire privé des compagnies mais elles contribueraient également à promouvoir le plein emploi

et scruteraient chaque secteur industriel pour planifier l'expansion ordonnée d'une industrie secondaire, réclameraient une transformation accrue des matières premières au Canada pour y créer des emplois plutôt que de les exporter et de racheter ensuite des articles finis, et aborderaient les problèmes de disparités régionales, de distribution du revenu, d'assurance-chômage, de sécurité sociale et d'impôts.

Le mouvement syndical est tout à fait conscient des difficultés de cette immense tâche. Mais nous n'avons pas le choix. Nous ne pouvons suivre la même route que par le passé.

Le temps est venu pour les syndicats canadiens de dire quel genre de société ils veulent et d'élaborer une stratégie pour y parvenir.

## **AN ECONOMIC, POLITICAL AND INDUSTRIAL STRATEGY FOR LABOUR**

### **CANADIAN LABOUR CONGRESS**

*This policy document adopted by the Executive Council of the Canadian Labour Congress was ratified by the 12th Constitutional Convention held in Quebec City, April 1978.*

The confidence of our people in the political and economic system and in the institutions which are a part of that system has been shaken by the massive and unprecedented intervention of governments on behalf of corporate interests and against the working people and the underprivileged. Because these interventions have been pursued by federal and provincial governments in the absence of economic planning and by a refusal to control corporate power which has grown tremendously because of basic structural changes in the economy, these governments legislated repressive wage controls and severely cut public spending on social programmes.

The powerful economic forces which have been at work within Canada and the world have seriously undermined the assumptions upon which labour has operated historically. Our collective bargaining system, which labour painfully constructed as its first line of defense and its most powerful weapon to gain workers a fair share of the wealth they produce, has been seriously compromised since October 1975. The labour movement must be on guard so that collective bargaining will never again be shackled in the future as it has been by the AIB. *The future of collective bargaining is uncertain and vulnerable to attacks by governments only if we, as a labour movement permit it.*

For the labour movement to meet this challenge it must have two fundamental things — power and a programme — neither of which is easy or simple to develop. The key to both is leadership and a demonstrated ability by the Canadian Labour Congress to exercise power in the name of its affiliates.